

Direction de la réglementation et des libertés publiques Bureau de la réglementation et des élections Affaire suivie par M. KRASKOWSKI

tél.: 03 44 06 10 11 Fax: 03 44 06 10 13

Mel: marc.kraskowski@oise.pref.gouv.fr

Beauvais, le 4 janvier 2010

#### Le préfet de l'Oise

à

Mesdames et Messieurs les Maires (en communication à Madame et Messieurs les sous-préfets) Monsieur le Directeur départemental de la cohésion sociale

Objet : Simplification des formalités administratives relatives aux associations

REF: Circulaire du 8 décembre 2009 relative à l'évolution des obligations déclaratives imposées aux associations par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

PJ Plaquette « Vous gérez une association ? nous simplifions vos démarches... »

Dans le cadre des simplifications administratives prévues par la révision générale des politiques publiques, des formalités simplifiées entrent en vigueur pour les associations.

A ce titre, j'ai l'honneur de vous informer que le ministère de l'intérieur met désormais en ligne cinq formulaires CERFA à disposition des responsables d'association sur le portail « associations » du site « service-public.fr » ainsi que sur les sites Internet du ministère de l'intérieur (www.interieur.gouv.fr) et de la préfecture (www.oise.pref.gouv.fr).

Ces formulaires, après avoir été remplis en ligne, imprimés et signés, doivent permettre aux responsables d'associations, de créer leur association ou procéder à toute déclaration la concernant. Ils doivent ensuite être adressés à la préfecture ou à la sous-préfecture où se trouve le siège de l'association, soit par voie postale, soit par dépôt.

Je vous transmets à cet effet la plaquette « Vous gérez une association ? Nous simplifions vos démarches... » et vous demande de bien vouloir en assurer la diffusion la plus large possible auprès des associations installées sur votre commune ainsi qu'en mairie.

Je vous remercie par avance de votre collaboration.

Pour le préfet et par délégation le secrétaire général absent Le sous-préfet, Directeur de cabinet

Raymond YEDDOU



## Vous gérez une association ?

# Nous simplifions vos démarches...

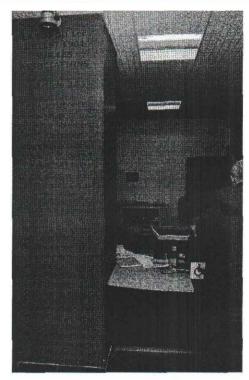


## NE VOUS DÉPLACEZ PLUS!

### Téléchargez vos formulaires de déclaration relative à une association Loi 1901 (création, modification...) sur Internet

Le ministère de l'intérieur met cinq formulaires CERFA à votre disposition sur le portail « associations » du site « service-public.fr » ainsi que sur les sites internet du ministère de l'intérieur (www.interieur.gouv.fr) et des préfectures.

Ces formulaires vous permettront, après avoir été remplis en ligne, imprimés et signés, de créer votre association ou procéder à toute déclaration la concernant. Vous devrez ensuite les adresser à la préfecture ou sous-préfecture, soit par voie postale, soit en les déposant.



### Cinq démarches sont concernées :

#### Création d'une association

→ Le formulaire n° 13973\*01 « Création d'une association - Déclaration préalable » vous permet de demander l'enregistrement de votre association à la préfecture ou à la sous-préfecture du siège social de l'association mais aussi d'en solliciter la publication au Journal officiel des associations et des fondations d'entreprise.

#### Signalement de toute modification de ses statuts

→ Le formulaire n° 13972\*01 « Modification d'une association » est destiné à la déclaration de tous les changements qui interviennent durant la vie d'une association (exemple : modification de son titre, de son objet, dissolution...).

			-
-	CRÉATION d'une	ASSOCIATION PREGLAGE	
	Loi de 1º juliet Delumal de 16 aniet 1	1601, 4124-5 1911 + 1644 1 6 7	
Di Stroni	anne verse amount de Moorer des éré	meme en virvos Oguels sel Tein aragues e Langues agravement y et landuar de scot	
	considerant on observation, beautiful the o	CONTRACTOR OF A SACRETOR STATE OF THE SACRETOR STATE AND A	
Change			
		**************************************	
State Stychol	Salara Contractor Cont	and the second s	
sehamin			411
sehamin	er establish estab	2000 / var and a fact of the state of the st	41

[	
	HOW D'UNE ASSOCIATION
	recipit retrested the specialists whose SUSSE
140	Arthyshelisti sekel
Communication of the Communica	
Chillian control comments with providing and the control of the co	remore to disasting of retaining objects a mending state of 1960.
terror commenced and property of the property	Armin shortering and physician who can do open agreement that but it is along within the document of the completion of comments of defend about the conditions of comments of the comments of comments of comments of the conditions of comments of the comments of comments of comments of the conditions of the comments of the comments of the comments of the comments of the comment
Production and the same of the	E on exclusive a word with boundary save appropriate and a fall of the con- constitution of the execution of the conference of the con- content.
Strategy and the strate	A constitution trades a consequence of a section consequence of the section of th
	P. Service references to a redirect value of the service of tension
Access of recognitive and moreous, parallely	the attention one or information communication (page 1 and total)
58A(9)	CONCRETE OF THE PROPERTY OF THE
SCHOOL OF LABORITATIONS	
***************************************	
***************************************	*************
Moneyon CORDANA WILLIAM	
Numera Street Street Street	
-20	on the Laboratory and the Control of
Server Supremove	C (Markity action in communications)
Management outstance properties and	
District or have be consequently	Christian failuses to passan or your projection
O'Clarke Deboom make proportions	The same of the sa
Market Samuelanian margaritana	
Officerors see continues auto	



#### Déclaration des personnes chargées de son administration

→ Le formulaire n° 13971\*01 « Déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration d'une association » contient les données nominatives et personnelles dont la déclaration est rendue obligatoire par la loi de 1901, qu'il s'agisse de la composition initiale ou modifiée de l'équipe dirigeante.



#### Déclaration de la liste des unions ou fédérations d'associations

→ Le formulaire n° 13969\*01 « Déclaration de la liste des associations membres d'une union ou d'une fédération d'associations » permet aux unions et aux fédérations d'association de communiquer la liste initiale et les mises à jour de la liste des associations qui les composent.



#### Déclaration des immeubles possédés par une association

→ Le formulaire n° 13970\*01 « Déclaration de l'état des immeubles dont l'association est propriétaire » permet aux associations de respecter l'obligation qui leur est faite de déclarer la liste des immeubles dont elles sont propriétaires.



Ces formulaires se substituent obligatoirement à ceux mis à disposition par la direction des Journaux officiels et qui concernaient uniquement la publication des déclarations.

Compte tenu du régime juridique particulier en vigueur dans les départements d'Alsace et en Moselle, ces formulaires ne pourront y être utilisés.



